

PERSPECTIVES HISTORIQUES DU MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE

Isabelle Antonutti

Conservatrice honoraire des bibliothèques et historienne,
membre du laboratoire du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines – Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Si les bibliothèques existent depuis l'Antiquité, le métier de bibliothécaire se structure au XIX^e siècle. Longtemps discrets, ces professionnels jouent un rôle central dans les savoirs. L'article analyse l'évolution de leurs trois fonctions structurantes entre 1870 et 2000 : traitement documentaire, relation au public, gestion des bâtiments.

L'IDENTITÉ de la bibliothèque française se fonde sur un double héritage, celui de la bibliothèque populaire et celui de la bibliothèque savante. Au XIX^e siècle, le bibliothécaire est principalement un érudit, en particulier parce que, depuis les confiscations révolutionnaires, les bibliothèques sont devenues les gardiennes du patrimoine national. Par ailleurs, la lecture publique existe à travers un réseau des bibliothèques populaires fondé par des associations, des coopératives, des communautés religieuses, des patrons ou des syndicats¹. La profession émerge grâce à sa capacité à définir des normes et des méthodes qui mettent en évidence des compétences distinctives qui seront étudiées dans cet article sur une période allant de 1870 à 2000². La première date correspond à l'instauration des examens professionnels, comme le certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), et les années 2000 permettent de saisir les transformations induites par l'arrivée des outils informatiques. L'article explore le métier de bibliothécaire sous trois aspects : la gestion des documents, la conception des bâtiments et l'interaction avec le public. Le travail interne, que les Anglais appellent le « *back-office* »³, devient moins important au fil du siècle, alors que la relation avec le public devient centrale. Pour comprendre l'évolution des fonctions du bibliothécaire, il est nécessaire d'étudier l'évolution des outils et des compétences, en l'illustrant avec les initiatives de professionnels⁴.

Classer, cataloguer

Le classement et l'inventaire des manuscrits et collections issues des confiscations de la Révolution de 1789, puis des biens ecclésiastiques à la suite de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, occupent le temps et l'esprit des bibliothécaires aux XIX^e et XX^e siècles. Ces derniers établissent et éditent nombre d'inventaires, déployant une intense activité catalographique. Ces tâches obscures balisent les contenus et les connaissances, tout en facilitant l'entrée dans les fonds à un moment où explose l'édition imprimée. La Bibliothèque impériale puis nationale joue un rôle moteur dans ce processus. Léopold Delisle, administrateur, entreprend un immense travail qui conduit à la publication, en 1897, du premier volume du *Catalogue général par ordre d'auteurs des imprimés*. Il entraîne dans son sillage une légion de catalogueurs, recenseurs, rédacteurs. Les fiches étant manuscrites, une belle écriture est alors une qualité indispensable pour réaliser cette œuvre.

Les départements spécialisés (Estampes, Manuscrits, Médailles) nécessitent un haut degré de compétences et les conservateurs connaissent des carrières longues, devenant des experts reconnus. Paul-Martin Bondonis fournit ainsi, en chartiste érudit, un travail considérable au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale (BN) et il s'inscrit dans cette lignée de conservateurs qui consacrent tout leur temps à l'inventaire des fonds et à la bibliographie. Une autre figure de ces bibliothécaires érudits est Jules Cousin. Rentier, il a constitué une collection sur l'histoire de la capitale qu'il lègue à la Ville de Paris, ce qui permet à cette dernière de fonder la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Jules Cousin conçoit un catalogue méthodique qui fait éclater la typologie traditionnelle des documents : il achète des photographies, regroupe dans des dossiers dits « d'actualité » des coupures de presse et des éphémères variés ;

1 Noë Richter, *Les bibliothèques populaires*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1978.

2 Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 (coll. Histoire du livre).

3 En opposition au « *front-office* » qualifié traditionnellement de service public.

4 Isabelle Antonutti (dir.), *Figures de bibliothécaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2020 (coll. Papiers).

autrement dit, il constitue une documentation et un patrimoine contemporains. Il crée une classification unique en 160 sections, d'un encyclopédisme pragmatique, où se succèdent des parties chronologiques, topographiques et thématiques⁵.

Les situations sont diverses : à l'École des langues orientales, Colette Meuvret porte une attention particulière à la rédaction du catalogue réalisé en écriture originale, et, avec les différents caractères, le recours à des locuteurs spécialisés est nécessaire. Cette passion pour le catalogage soulève parfois des interrogations. En 1947, Henri-Jean Martin critique la lenteur de ce travail. Bibliothécaire à la BN, il s'adresse ainsi au ministre de l'Instruction publique : « *J'ai l'honneur de vous rendre compte que, depuis deux ans, l'essentiel de mon activité professionnelle consiste à cataloguer les livres de caractère érotique et pornographique des séries Enfer et Flagellation. Je me permets de vous rappeler : que le catalogue auteur de la BN commencé en 1896 n'en est actuellement qu'à la lettre T ; que le catalogue des ouvrages anonymes B n'est pas encore entamé ; que le catalogue des incunables a été interrompu en 1914* »⁶.

Au début du XX^e siècle, l'accès du public aux collections devient une préoccupation croissante. Bien que presque tous les livres de son établissement soient encore conservés dans les réserves, Henri Labrosse, directeur à Rouen, qui a étudié la « nouvelle » bibliothéconomie, réforme les catalogues pour que les lecteurs puissent les utiliser. Dès 1914, il est l'un des premiers, en France, à utiliser la classification décimale. Faciliter la recherche des sources pour les étudiants et les chercheurs est l'objectif principal de Suzanne Briet à la BN, qui crée une salle consacrée aux outils bibliographiques en 1934.

La normalisation internationale du catalogage et des bibliographies constitue l'un des principaux enjeux dans les bibliothèques d'étude de l'après-guerre, mais une véritable révolution intervient à partir des années 1980, lorsque l'informatique transforme la gestion des catalogues. Jean-Pierre Seguin produit le premier exemplaire d'un vidéodisque français pour le département des Estampes à la BN. En 1997, la plateforme Gallica, surnommée « bibliothèque numérique de l'honnête homme », ouvre avec 20 000 titres. Les bibliothécaires s'engagent dans l'informatisation de leur fonds, alors que l'interconnexion des bases pourrait annoncer la fin du catalogage tel qu'il était pratiqué⁷. Une mutualisation s'opère avec la création du Catalogue collectif de France.

La production des données s'avère cruciale pour s'orienter sur le Web. Toutefois, les librairies en ligne ne travaillent pas vraiment en collaboration avec les bibliothèques, qui occupent une place limitée dans la chaîne du document comme fournisseurs de données. Leur expertise bibliographique ne donne lieu qu'à de rares partenariats avec les entreprises privées. Le bibliothécaire, pourtant grand bibliographe, n'a guère su instituer de communauté virtuelle de lecteurs – les plateformes comme Babelio, Booknode, Livraddict, Gleeeph... qui favorisent la production de critiques et avis ; ces recommandations sont devenues centrales dans la circulation des livres⁸. Grâce à l'accessibilité numérique, les documents sont maintenant traités différemment, offrant ainsi une plus grande autonomie aux lecteurs dans leur recherche. Les bibliothécaires se concentrent donc sur la clarification et l'amélioration de l'utilisabilité de ces ressources. Créer une bibliothèque en ligne nécessite encore un travail quotidien composé d'une série de tâches qui s'appuient sur l'expérience des catalogueurs de l'époque de la belle fiche.

Construire des bibliothèques

L'aménagement des bâtiments est une tâche majeure pour les bibliothécaires. Tous les directeurs d'établissement sont responsables de la rénovation ou de la construction de nouveaux espaces. À la fin du XIX^e siècle, les bibliothèques sont souvent exiguës, avec une salle de lecture solennelle couverte de rayonnages qui s'étendent sur les murs. La salle populaire ou salle de prêt est à l'écart, la circulation entre les deux services n'est pas fluide. Les réserves sont fondamentales. Louis Barrau-Dihigo, conservateur à l'Université de Paris, dite la Sorbonne, réforme les magasins et prépare leur extension sur cinq étages pour permettre le stockage d'un million de volumes. Odette Réville dirige quant à elle, à Reims, l'aménagement de la bibliothèque Carnegie. Elle écrit à son professeur Gabriel Henriot : « *Notre nouveau local, qui sera d'une somptuosité toute américaine, est loin d'être achevé et nous nageons dans le provisoire, ce qui manque absolument de charme.* » La dotation Carnegie pour la paix internationale, fondée par le milliardaire Andrew Carnegie, offre à la ville de Reims une somme de 200 000 dollars pour édifier une nouvelle bibliothèque. Elle est construite entre 1921 et 1928 par l'architecte Max Sainsaulieu, dans un style Art déco, ce qui lui a valu une médaille d'or à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes.

5 Voir la notice « Jules Cousin » par Juliette Jestaz, dans *Figures de bibliothécaires*, op. cit., p. 91.

6 Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, Paris, Albin Michel, 2004 (coll. Itinéraires du savoir), p. 45.

7 Juliette Doury-Bonnet, « La fin du catalogage ? ! », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2005, n° 1, p. 86-87 En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0086-007>

8 « Lecteurs.com, Babelio, Gleeeph : les internautes sont-ils les nouveaux critiques ? », *Livres Hebdo*, 31 octobre 2021. En ligne : <https://www.livreshebdo.fr/article/lecteurscom-babelio-gleeph-les-internautes-sont-ils-les-nouveaux-critiques>

Le bibliothécaire s'est progressivement imposé comme un partenaire clé, travaillant en étroite collaboration avec les architectes, les spécialistes techniques et les instances de tutelle. L'aventure en Amérique aiguise l'esprit créatif. Les voyages d'études répétés d'Yvonne Oddon aux États-Unis ont contribué à son inspiration pour concevoir une bibliothèque unique pour le Musée de l'Homme, à Paris. Grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller en 1934, elle entreprend un périple académique qui la mène dans les bibliothèques prestigieuses de Columbia, de Boston et de Washington. En France, le projet du Musée de l'Homme prend alors tournure ; Paul Rivet, le directeur, veut en faire un établissement d'enseignement populaire. L'agencement de l'espace est pensé pour apporter aux visiteurs l'impression d'un lieu de vie, de proximité. En 1937, la nouvelle bibliothèque est spécialisée et publique, elle est accessible aux chercheurs, mais aussi à tous les publics, c'est une exception dans le paysage culturel. Jusqu'en 1945, l'indigence des bibliothèques est criante. La situation est marquée par l'insuffisance des bâtiments, la réticence des élus, perplexes face aux enjeux de la lecture démocratique, et le manque de moyens financiers⁹.

Les défis sont nombreux dans la conception d'un service. Gabrielle Duprat dirige le projet de construction de la nouvelle bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, qui dure vingt-cinq ans en raison de retards causés par la guerre, le manque de financement et la difficulté de trouver un terrain adéquat. En 1963, le bâtiment ultramoderne ouvre enfin ses portes dans l'enceinte du Jardin des plantes, avec un système de communication des ouvrages innovant et une capacité de stockage en magasin impressionnante. La conservatrice est à la tête de la plus grande collection documentaire mondiale sur l'histoire naturelle. La mise en œuvre des constructions est souvent très longue. Anne-Marie Bertrand, dans sa thèse sur la décision politique en matière de création de bibliothèques municipales (BM), évoque une durée de vingt-cinq ans entre l'idée première et l'inauguration¹⁰. Ce processus peut s'avérer encore plus long : ainsi, dès les années 1950, Louis Desgraves s'engage dans la conception d'un nouveau bâtiment à Bordeaux, mais ce n'est qu'en 1991 que la bibliothèque de Mériadeck verra finalement le jour. La construction des bibliothèques devient au fil des années un domaine de prédilection. Jean Bleton rejoint la Direction des bibliothèques et de la lecture

publique (DBLP) et il participe à l'aménagement de 254 bibliothèques dans le monde.

Dans les années 1970, l'augmentation du nombre de bâtiments est significative. Les missions se multiplient et les concepteurs composent des espaces hybrides abritant des occupations apparemment antagonistes. L'utilisateur peut s'adonner à une variété d'activités, allant de la lecture et de la consultation à l'écoute de musique et au visionnage de films, en passant par le jeu et la conversation. Chaque activité étant accompagnée d'une ambiance spécifique, concevoir un espace public réussi consiste à donner aux utilisateurs l'occasion de s'approprier les lieux. La bibliothèque traditionnelle évolue vers une médiathèque, un terme qui a été utilisé pour la première fois à Cambrai en 1977. Un modèle qui se définit comme un bâtiment avec des locaux spacieux, lumineux, confortables et peu cloisonnés, une localisation dans le centre-ville, facile d'accès¹¹. La réalisation de bibliothèques est devenue une expertise pour certains cabinets d'architecture, Pierre Riboulet témoigne : « Pour les architectes qui ont eu la chance d'en construire, les bibliothèques figurent toujours parmi leurs plus belles réalisations, les plus maîtrisées, comme si une fine osmose s'opérait entre ce livre, objet précieux entre tous, et la forme qui l'enveloppe et le protège. »¹² Certains bibliothécaires choisissent la fonction d'experts en aménagement en travaillant comme consultants, aidant à la planification initiale pour concevoir ou moduler des espaces culturels. Le bibliothécaire est parvenu à asseoir sa compétence dans ce domaine en sachant collaborer avec les différents métiers et autorités indispensables à la construction ou à la rénovation.

Accueillir les publics

Les bibliothécaires ont donc consacré beaucoup d'efforts à améliorer les espaces et à diversifier les collections. Toutefois, la relation avec le public ne s'est pas inscrite d'emblée comme une activité primordiale, même s'il est désormais évident que l'accueil est au cœur de la profession. Le bibliothécaire se positionne comme un agent au service de l'ensemble de la communauté et l'étude des usages sous-tend les politiques culturelles. Mais cette situation est le fruit d'une longue adaptation, souvent difficile et laborieuse. Les bibliothécaires sont longtemps restés attachés à

9 Graham Keith Barnett, « La léthargie des bibliothèques municipales », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : Les bibliothèques du XX^e siècle*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009 (coll. Histoire du livre), p. 65-103.

10 Anne-Marie Bertrand, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider (1945-1985)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1999 (coll. Bibliothèques).

11 Michel Melot, « Le temps des médiathèques », dans Anne-Marie Bertrand et Annie Le Saux (dir.), *Regards sur un demi-siècle : cinquantième du Bulletin des bibliothèques de France*, numéro hors-série du *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006. En ligne : <https://presses.enssib.fr/catalogue/regards-sur-un-demi-siecle>

12 Pierre Riboulet, « La nouvelle bibliothèque de Limoges », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 70, 1996, dossier « Lieux culturels », p. 96-104. En ligne : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1996_num_70_1_1932

la préservation du patrimoine. Même si, au début du XX^e siècle, l'érudit cède progressivement la place au praticien formé, avec une nouvelle génération qui s'identifie à l'idéal moderniste, et si les bibliothèques populaires¹³ sont peu à peu intégrées dans les BM, les distinctions entre les sections « Études » et « Prêts » sont lentes à s'estomper. La plupart des bibliothèques connaissent une division claire entre ces deux services, les personnels et les publics de l'étude et du prêt ne se rencontrent guère. En effet, un nombre restreint de professionnels souscrivent aux vues d'Eugène Morel – « *le triple but de la librairie publique : enseigner, renseigner, distraire* » –, à l'instar d'Henri Vendel, à Châlons-sur-Marne, qui multiplie les initiatives pour sensibiliser et fidéliser le public avec des causeries et un cercle des lecteurs. La majorité reste très conservatrice et ne dispose pas de moyens suffisants pour envisager un élargissement des activités¹⁴. Cependant, ce modèle de la *public library* anglo-saxonne gagne en popularité. Après la destruction de la bibliothèque de Douai en 1944, le maire reçoit une lettre ministérielle qui pose les principes du futur établissement : « *Une bibliothèque moderne ne doit pas être un sanctuaire réservé à l'élite, mais s'adresser à tous [...] La future bibliothèque qui réunira dans le même local, les deux services de lecture savante et de lecture populaire.* »¹⁵

En 1945, la création des bibliothèques centrales de prêt (BCP) accélère l'idée du libre accès avec les bibliobus en tournée dans les zones rurales qui vont à la rencontre de nouveaux publics¹⁶. Les BCP multiplient les partenariats dans le milieu scolaire, alors que le nombre de sections jeunesse augmente dans les BM. L'arrivée des enfants dans les bibliothèques est un facteur important de diversification et d'ouverture à d'inédites activités. Des personnages de fiction contribuent aussi à renforcer le rôle de la bibliothèque en tant qu'instrument d'émancipation, à l'instar de Martin Eden, qui parvient à s'élever au-dessus de son statut de marin pauvre grâce aux

livres¹⁷. Quand, en 1960, Georges Pompidou, alors Premier ministre, déclare que, concernant les bibliothèques, tout reste à faire, les BCP desservent 10 % de la population et 4 % des Français sont inscrits en BM. Cet extrait du roman d'Annie Ernaux, *La place*, donne une juste description de l'accueil dans les années 50 : « *Un dimanche après la messe, j'avais douze ans, avec mon père j'ai monté le grand escalier de la mairie. On a cherché la porte de la bibliothèque municipale. Jamais nous n'y étions allés. [...] C'était silencieux, plus encore qu'à l'église, le parquet craquait [...]. Deux hommes nous regardaient venir depuis un comptoir très haut barrant l'accès aux rayons. Mon père m'a laissé demander : « On voudrait emprunter des livres. » L'un des hommes aussitôt : « Qu'est-ce vous voulez comme livres ? » À la maison, on n'avait pas pensé qu'il fallait savoir d'avance ce qu'on voulait, être capable de citer des titres aussi facilement que des marques de biscuits.* »¹⁸

Comme l'écrit Anne-Marie Bertrand, « *l'évolution des bibliothèques municipales est si lente qu'elle est pour ainsi dire immobile jusqu'en 1960* »¹⁹. À l'apogée des Trente Glorieuses, les conditions sociales et économiques sont plus favorables, la civilisation des loisirs s'annonce. La culture va progressivement devenir un enjeu symbolique et économique de premier plan. Différents facteurs accélèrent les mutations culturelles : l'urbanisation, l'allongement de la scolarité, l'élévation générale du niveau de formation, l'augmentation des temps de loisirs, le développement de l'industrie culturelle et du tourisme. De nouvelles pratiques s'installent : « *Depuis 1968, de nouveaux modes d'action ont été tentés [...] des constructions de conception moderne favorisent l'accueil des enfants et des adultes ; de plus en plus nombreux, de jeunes bibliothécaires, attirés par l'aspect éducatif et social du métier, apportent un concours ardent et efficace. La bibliothèque élargit sa mission à l'éducation permanente et à l'animation culturelle.* »²⁰ Fortes de ces nouvelles missions, les BM développent les services « hors les murs » : bibliothèques de rues, de prisons, d'hôpitaux, d'entreprises.

Au début du XXI^e siècle, les bibliothèques sont devenues le plus grand réseau culturel, non seulement par leur nombre (16 500), mais aussi par leur couverture géographique. Toutefois, moins de 25 % de la population est inscrite dans une bibliothèque, même si plus d'un tiers de la population y fait régulièrement des visites. Une relation fluide, distancée mais attentive, semble s'être nouée avec les usagers : « *Quand c'est jour de bibliothèque, je me lève sereine,*

13 Au début du XX^e siècle, il existe plus de 10 000 bibliothèques populaires dans des lieux très divers. La lecture publique est assumée par la sphère associative, syndicale, patronale et religieuse à travers ces établissements qui fonctionnent avec plus ou moins d'efficacité dans quasiment tous les quartiers des grandes villes et dans presque chaque village.

14 Hind Bouchareb, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, thèse de doctorat, Université de Lyon, 2016. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf>

15 Isabelle Antonutti, « Les collections des bibliothèques municipales de lecture publique ont-elles prolongé celles des bibliothèques populaires ? », dans Agnès Sandras (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2014 (coll. Papiers). En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.12518>

16 Bertrand Calenge, « Les bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : Les bibliothèques du XX^e siècle, 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 399-428. En ligne : <https://doi.org/10.3917/elec.verne.2009.02.0399>

17 Jack London, *Martin Eden*, Paris, Gallimard.

18 Annie Ernaux, *La place*, Paris, Gallimard, 1984.

19 Anne-Marie Bertrand, *Les villes et leurs bibliothèques...*, op. cit.

20 Alice Garrigoux, *La lecture publique en France*, Paris, La Documentation française, 1972. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48777-notes-et-etudes-documentaires-n-3948-la-lecture-publique-en-france>

*les doutes et les soucis écartés pour la journée. [...] Tant qu'il y aura des bibliothèques, je viendrai y trouver, une table, une prise, du silence. Un lieu où on ne vous vend rien ; on ne vous prend rien ; on ne vous oblige à rien. »*²¹

Conclusion

Ce panorama historique du métier met en évidence une profonde transformation des fonctions entre 1870 et l'an 2000. Cette évolution illustre les défis rencontrés par les professionnels et les réponses apportées face aux changements socio-économiques et technologiques. Si le temps des sinécures est fini, il n'en demeure pas moins des interrogations. Le métier de bibliothécaire est-il celui d'un intellectuel, d'un médiateur ou d'un technicien ? Cette

question est constamment soulevée²². Mais, au-delà des controverses, la majorité des spécialistes s'identifient à certaines valeurs communes. Cette profession est animée par certains principes : l'information et la culture sont des biens publics qui doivent être accessibles à tous. Loin de l'héroïsme, simple héraut, le bibliothécaire défend le souci de la véracité, de l'intégrité des savoirs et du bon déroulement du service public. Il cherche constamment à optimiser les méthodes et les procédures de travail. Aucun modèle, mais un continuum de tâches posées à la fin du XIX^e siècle qui s'adaptent. En 1906, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) est fondée pour améliorer la cohésion et la concertation des professionnels. Un siècle plus tard, le positionnement a évolué, le code de déontologie adopté par cette association en 2023 pose que « *le bibliothécaire est d'abord au service des usagers* ». 

21 Estelle Flory, « Asile », dans Romain Boissié (dir.), *D'une bibliothèque à l'autre*, Paris, La Manufacture des livres, 2025.

22 Anne-Marie Bertrand, « L'identité professionnelle des bibliothécaires », intervention dans le cadre des journées d'étude de l'ADBDP (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt) à Vanne, en 2003.